

***VEILLE ET RÉSEAU DE COMMUNICATION : QUELS CHANGEMENTS POUR LA FORMATION
CONTINUE DES ENSEIGNANTS ?***

Jean-Francis Ranucci

Doctorant au LVIC- GERSIC,
Aix – Marseille Université

IUFM AIX - Marseille
60 Rue Joliot Curie
13453 Marseille Cedex 13
jf.ranucci@aix-mrs.iufm.fr

Résumé :

La dynamique actuelle de la démocratisation des TIC nous entraîne vers une modification structurelle des modalités d'enseignements. Celle-ci concerne aussi la formation continue des enseignants. Pour observer les changements qui s'opèrent, nous avons mis en place une expérimentation se basant sur un dispositif de formation en trois temps, l'avant, le pendant et l'après formation présente et de nouvelles modalités de formation se basant sur ce modèle, celui-ci, constituant un réseau de veille en formation.

Abstract :

The current dynamics of the democratization of the TIC pull us towards a structural modification of the modalities of educations. This one also touches the in-service training of the teachers. To observe the changes which take place, we set up an experiment basing itself on a device of training in three times, the front one, during and after training and of new methods of training basing on this model, this one, constituting a network of competitive intelligence in formation.

Mot-clés : Formation continue, formateurs, changements, TIC, réseau

Keywords : in-service training, trainers, changes, ICT, network

1 INTRODUCTION

La dynamique actuelle de la démocratisation des TIC nous entraîne vers une modification structurelle des modalités d'enseignements. Les derniers faits en date sont le cahier des charges des IUFM et la remise de clefs usb aux futurs enseignants le 13 février 2007 par le ministre de l'éducation nationale. Plus local, sur les Bouches du Rhône, le CG13 et son opération Ordinal13 (un ordinateur portable pour tous les élèves des classes de 4^{ième} et de 3^{ième} du collège) pour réduire la fracture numérique. Depuis 10 ans, les TIC ont pris de plus en plus d'importance dans le système éducatif français. Le Brevet informatique et internet (B2i) apparaît en 2000 (BO n° 42 du 23/11/2000) pour l'école primaire, le collège et le lycée. le Certificat informatique et internet niveau 1 apparaît en 2002 (circulaire n° 2002-106 du 30 avril 2002 parue au B.O. n° 19 du 9 mai 2002) pour l'enseignement supérieur et un certificat informatique et internet niveau2 (circulaire parue au B.O. du 11 mars 2004) pour l'enseignement (C2i2E).

En même temps, les matériels ont évolué les logiciels aussi. Le développement des circuits de distribution, des points de vente, de la production massive ont permis une démocratisation de l'accès aux NTIC.

Comment faut-il interpréter ces faits ? Comment anticiper l'évolution du métier d'enseignant ? Comment améliorer la qualité de la formation ? Comment ces changements sont pris en compte?

De nombreux travaux de recherches se font sur l'apport des TIC dans l'enseignement, sur la formation initiale des enseignants, mais très peu sur la formation continue des enseignants et encore moins sur celles des formateurs en IUFM à ma connaissance. Les formateurs en IUFM doivent pourtant eux aussi utiliser les TIC et former les futurs enseignants à l'utilisation des TIC. Ma présentation abordera donc la problématique de la formation continue des enseignants et des formateurs dans le contexte de l'intégration des TIC dans l'enseignement et plus précisément sur les changements de pratiques des formateurs.

Pour bien appréhender le contexte dans lequel ces changements s'opèrent, il faut connaître les enjeux et les contraintes, pour cela, je ferai dans une première partie, la présentation des projets du ministère de l'Education Nationale, sachant que la mise en place du socle commun des connaissances est effective. Celui-ci met en évidence sept compétences dont la quatrième est : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

Dans la seconde partie je développerai le concept de veille et réseau de communication dans la formation continue des enseignants et la problématique du changement dans les organisations existantes.

Dans la troisième partie j'analyserai les résultats des expérimentations conduites pour conclure sur les perspectives de développement de l'utilisation des TIC en formation d'enseignants.

2 LES PROJETS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONCERNANT LES TIC

Le ministère lance depuis 2000 des actions pour l'intégration des TIC dans l'enseignement (MEN, 2000) :

2.1 Pour les élèves, les lycéens, les étudiants, les professeurs stagiaires

- Généralisation du B2i (élève)

Le B2i (Brevet Informatique et internet), paru au B.O. du 23 novembre 2000, doit être généralisé pour les élèves, avec deux niveaux obligatoires (écoles et collèges) et un niveau expérimental (lycées) : en 2007, tous les collégiens devraient avoir obtenu le B2i.

- Généralisation du C2i (étudiant)

Le C2i (Certificat informatique et internet) niveau 1 pour les étudiants, paru au B.O. du 30 avril 2002, expérimenté depuis la rentrée 2004, devrait être généralisé à la rentrée 2005.

2.2 Nouveaux projets

- C2i niveau 2 "Enseignant"

Ce certificat, paru au B.O. du 11 mars 2004 vise à attester des compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogiques, éducatives et citoyennes.

- C2i niveau 2 "Métiers du droit"

Ce dernier doit attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires liées aux domaines étudiés et en vue de l'insertion professionnelle de l'étudiant en fin de parcours universitaire.

2.3 Pour les enseignants

- Formation et accompagnement de formateurs

Ce projet vise à obtenir la réelle intégration des TIC dans les disciplines et dans les activités pédagogiques transversales.

- Accompagnement des personnels du supérieur

Ce projet vise à former et à accompagner les enseignants-chercheurs afin qu'ils utilisent les TIC et les infrastructures réseau des universités dans leur enseignement.

2.4 Formation et accompagnement des personnels d'encadrement

Ce projet vise à favoriser l'usage quotidien et professionnel des TIC pour l'ensemble des personnels d'encadrement afin de donner de la cohérence à l'ensemble des actions déjà menées (B2I, C2I, formation des enseignants, plans d'équipement, etc.).

2.5 Nouveaux environnement de formation

Ce projet doit favoriser l'utilisation de formations en ligne, explorer des modalités multiples (autoformation, communautés d'apprentissage, tutorat ...), développer les processus de mutualisation de production de ressources numériques de formation et favoriser l'émergence et la diffusion de nouvelles stratégies de formation.

Dans ce contexte, la formation continue des enseignants à elle aussi évoluée. Formation aux TICE, pour intégrer les TIC dans l'enseignement disciplinaire, pour le B2i.

La formation et l'accompagnement des personnels sont des leviers importants pour la généralisation des TIC dans les pratiques enseignantes. De nouvelles modalités sont expérimentées ou mises en oeuvre depuis quelques années; Surtout, l'idée d'un environnement numérique de formation se profile dans un contexte plus global de mise en place des espaces numériques de travail (ENT) ou bureaux virtuels.

Des équipes de formateurs, d'enseignants explorent déjà des voies innovantes dans le domaine de la formation aux TIC et par les TIC. La Sdtice a soutenu et accompagné ces projets. Ainsi, elle a collaboré avec la CDIUFM (Conférence des directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres) afin de développer une offre de services sur le portail des IUFM (plates-formes de travail collaboratif, de formation à distance...), des campus numériques (TUTELEC,...) et des expérimentations de travail à distance en mode synchrone.

Un partenariat entre le Ministère et la société Intel a également permis de produire et de diffuser dans quelques académies et/ou IUFM un dispositif de formation innovant, « Intel® Enseigner pour le futur ».

2.6 Le projet "Enseigner pour le futur 2" (EF2)

Dans le contexte de mise en place des environnements numériques de travail (ENT) dans les établissements, l'idée d'environnements numériques de formation se profile pour privilégier de nouvelles modalités de formation continue, alternant présence et distance. Les besoins de formation dans les années à venir

imposent de repenser les modalités de formation en utilisant les potentialités des TIC dans des démarches coopératives et collaboratives pour développer et valoriser les usages professionnels des TICE.

Le projet "Enseigner pour le futur 2" (EF2) a pour but la conception et la mise en oeuvre d'un dispositif de formation-action permettant à des enseignants en poste et constitués en équipe, de se former sur le thème de l'intégration des TICE dans les pratiques professionnelles, de produire et d'échanger sur des expériences concrètes de travail. Il s'appuie en grande partie sur le diagnostic établi par un groupe d'experts sur le développement des TIC dans l'éducation nationale et les propositions pour atteindre cet objectif. Le rapport (MEN, 2006), paru en août 2006, insiste dans sa mesure 11 sur la nécessité de " Privilégier de nouvelles modalités de formation continue (alternant présence et distance) et le travail collectif des enseignants, pour valoriser les usages professionnels des TIC ".

Force est de constater la détermination du ministère à passer à une formation intégrant les TIC. Mais quand est -il du changement sur le terrain ?

3 VEILLE ET RÉSEAU DE COMMUNICATION DANS LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS, LA PROBLÉMATIQUE DU CHANGEMENT DANS LES ORGANISATIONS

3.1 La problématique de l'informatisation et des IHM

Comme dans toutes les réformes et les nouveaux projets, nous avons vu apparaître les premiers pionniers, ceux qui veulent tout faire, tout mettre en place, tout développer et finalement tout piloter comme bon leur semble et de là les premières dérives du tout informatique, de la formation à l'outil et non à une intégration pour l'apprentissage des savoirs disciplinaires. De là, les premiers formateurs ont impulsé les premières formations et depuis dix ans, on a vu se développer des formations aux outils (cf. les plans académiques de formation (PAF) pour les enseignants du premier et du second degré). Il n'y a que depuis trois ans que l'on parle sérieusement d'une intégration des TIC dans les disciplines.

Ces plans de formations sont présentés bien sûr sous forme numérique (PAF, 2006) et depuis 1998, on voit une dégradation des relations humaines au profit des interfaces hommes-machines de plus en plus sophistiquées. Là aussi, c'est l'outil qui prend le dessus sur le contenu à faire passer, les informaticiens se font plaisir au travers du développement de celui-ci au détriment de l'utilisateur final. Les contacts humains sont devenus des contacts électroniques, le clavier et les formulaires en lignes les remplacent. De fait, pour s'inscrire sur un stage de formation continue, un enseignant doit suivre toute une procédure où il se retrouve seul face à un écran et bien souvent des textes succincts qui ne lui donnent que bien peu d'information.

Depuis, on constate une très large baisse des inscriptions aux actions de formations proposées, il est vrai aussi que le système de remplacement des enseignants y a mis un frein (un enseignant ne peut partir en formation que si il est remplacé).

3.2 Un réseau pour améliorer la qualité de la formation

Mon travail de recherche sur les dispositifs d'information et de formation dans la formation continue des enseignants, m'a conduit à mettre en place de nouvelles modalités de formation (Ranucci et al., 2006). Le développement d'un réseau d'information pour la formation, prenant comme champ d'expérimentation la formation continue des enseignants est le dernier en date.

Pour développer ce réseau, nous sommes partis de trois points de vue :

celui du formateur, du stagiaire et de l'organisme de formation.

- Pour le formateur : mieux informer pour mieux former.
- Pour le stagiaire : il faut avoir accès à l'information pour choisir la formation correspondante à ses besoins.
- Pour l'organisme de formation : informer et satisfaire le plus grand nombre.

Pour répondre à ces besoins, nous avons mis en place une expérimentation se basant sur un dispositif de formation en trois temps, l'avant, le pendant et l'après formation présentielle (Ranucci, 2001).

La mise en place de ces outils a mis en évidence les problèmes relatifs aux changements dans les organisations. Manifestement, on se retrouve dans les mêmes conditions qu'une organisation de type privé, entreprise, société qui doit mettre en place une restructuration. Les difficultés rencontrées que je qualifierais de « freins » (Jakobiak, 2005), sont d'une manière générale une position de retrait par rapport à la nouveauté. Ce qui se traduit lors des entretiens avec les formateurs par des réponses du style : « on verra bien si cela va durer », « si ce n'est pas qu'une mode passagère », « qu'est ce que cela va nous apporter », « on attendra d'y être obligé pour le faire... ». La crainte étant de voir se rajouter au quotidien du travail supplémentaire. Dans les observations que j'ai conduites, c'est le dernier point cité qui est le plus souvent vérifié, notamment avec la mise en place de l'évaluation du C2i2E.

Sur les six dernières années, les expérimentations conduites, sur l'introduction des TIC dans la formation montrent une évolution par cycle de trois ans. C'est la période que je qualifierais de « temps d'adaptation » nécessaire aux formateurs, pour l'assimilation et l'appropriation des outils et des concepts, afin de leur permettre une généralisation des usages dans leurs pratiques professionnelles. Je rejoins ce que décrit Daniel Bougnoux dans un champ qu'il qualifie de « temps technique », les rythmes techniques et les temps humains (Bougnoux, 2001)

3.3 Méthodologie suivie pour l'introduction de ces nouvelles modalités de formation.

- Première étape, l'introduction d'un espace de travail collaboratif « pendant et après le stage ».

Kurt Lewin avait montré, dès 1944, que la résistance aux changements des individus provient de leur attachement aux normes du groupe. Il en déduisait que tout changement doit être porté par le groupe et agir sur ces normes partagées. En m'appuyant sur cela et en faisant une analyse des relations au travail par une approche systémique et communicationnelle en référence aux travaux de Mucchielli (Mucchielli, 2004), je pu choisir mon terrain d'expérimentation. La notion d'acteur était aussi à prendre en compte, comme le montre Michel Crozier (Crozier, 1995), les réformes ne s'imposent pas par le haut comme peuvent le penser les dirigeants, la solution passe par l'écoute des individus et un apprentissage de la délibération.

Le travail fut donc conduit sur un terrain correspondant aux critères cités plus haut et sur lequel je pouvais influencer, le département de formation et de recherche « Enseignement Technique technologique et professionnel » de l'IUFM d'Aix-Marseille. Sur chaque filière d'enseignement appartenant à ce département, on pouvait identifier des groupes sur lesquels, l'apprentissage collectif de nouvelles manières de raisonner et de coopérer, pouvait être réalisé. Ces groupes existaient depuis plus de trois ans, ils avaient tous des objectifs de formations connus et partagés par tous les membres. Chaque groupe possédait un ou plusieurs chargés de dossier en formation continue, c'est en m'appuyant sur eux et en prenant en compte leur expérience que j'organisais la mise en place des suivis en cours de formation et des accompagnements après les formations.

- Deuxième étape, la mise en place du système d'information « avant le stage »

La possibilité de pouvoir communiquer avec le formateur avant le stage permet au stagiaire de choisir un stage non plus en fonction d'un libellé mais à partir de contenus décrits avec plus de détails. Il peut aussi négocier son inscription, choisir le lieu (si plusieurs possibles) et être informé sur les dates prévisionnelles. Le stagiaire peut décider alors en connaissance de cause. Le formateur peut, quant à lui, faire un recensement des demandeurs potentiels et réguler préalablement les contenus de formations. La mise en relation des différents acteurs constitue un objectif prioritaire. C'est une étape incontournable de la construction du réseau de collaboration.

En analysant les conditions de communications existantes, force est de constater qu'il n'existait plus de mode de communication structurée entre les futurs formés et les formateurs. Seuls des réseaux informels

fonctionnaient, (bouche à oreille, conversations de couloirs, etc.). Il fallait donc formaliser ces échanges afin de les faire partager plus efficacement. Pour cela un premier travail de recensement sur les modalités de fonctionnement de la formation continue a été mené. Les résultats montrent que les seuls moments, pendant lesquels les futurs stagiaires pouvaient avoir des informations sur les stages de formations proposés, étaient à l'occasion de la consultation du Plan Académique de Formation (PAF). Il a été décidé d'utiliser le PAF pour que l'accès aux formateurs soit possible. Le PAF étant accessible sur un support numérique (CD-ROM et site Web), un lien a été introduit dans la fiche de description d'actions décrites dans le PAF (ex : Pour plus d'informations, consulter le site web dont l'adresse est la suivante: <http://194.214.98.103/paf/detail.php?1TE001E1>).

L'interface homme - machine développée pour réaliser cette « information, mise en relation » a été conçue en pages dynamiques (développées en Php), afin d'actualiser rapidement et régulièrement les informations concernant les formations.

4 ANALYSES DES RÉSULTATS, DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Le corpus de données recueillies depuis six ans nous permet de travailler sur le qualitatif et le quantitatif. Il nous permet aussi de faire une étude longitudinale concernant l'utilisation et la mise en œuvre des outils mis à la disposition des formateurs. Pour cette communication, je mettrai en avant les données extraites concernant les années scolaires 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007.

4.1 Résultats concernant « l'avant formation »

L'information sur les stages doit nous amener à parfaire l'adéquation entre l'offre et la demande de formation. Une action d'information via le PAF en ligne mais aussi via le réseau en place au travers des espaces numériques de travail se fait désormais au quotidien. Le tableau 1 permet de voir comment une information peu avoir un impact sur les inscriptions à un stage.

Libellé module	Nb de groupe prévus	Nb de stagiaires par groupe	Nb de stagiaires prévus	nb inscrits	Nb groupes à faire
Modeleur 3D : premier niveau.	3	8	24	79	9
Modeleur 3D : deuxième niveau.	3	8	24	34	4

Tableau1 : inscriptions sur les stages avec informations en ligne

Le nombre de stagiaires prévus était de 24 sur ces deux stages. En informant les enseignants par le PAF des nouveautés sur ces deux stages nous avons pu obtenir une hausse des inscriptions et passer à 79 demandes pour le premier et à 34 pour le second. Cette hausse sur l'année 2005-2006 contrastait avec la baisse générale des inscriptions sur l'ensemble de notre offre de formation, l'aspect informationnel était bien mis en évidence.

Pour l'année 2006-2007, en maintenant une information sur le PAF et une régulation au travers les espaces numériques de travail on arrive à optimiser l'offre et la demande voir tableau 2, cela toujours dans un contexte de forte baisse des inscriptions.

Libellé module	Nb de groupes prévus	Nb de stagiaires par groupe	Nb de stagiaires prévus	nb inscrits	Nb gr à faire
ITE-MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE 6ÈME	3	15	45	40	3
ITE-MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE 5ÈME	3	15	45	34	2
ITE-MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE 4ÈME	2	12	24	17	1
ITE-MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE 3ÈME	2	12	24	18	1
ITE-MAÎTRISE OUTILS POUR PRODUITS NUMERIQUES 3EME	3	12	36	35	3
ITE-MODELEUR 3D ET EXPLOITATION DE MODÈLES NUM.	6	12	72	68	6
ITE-EXPLOITATION DE LOGICIELS D'AGENCEMENT	3	12	36	27	2
ITE-MAÎTRISE DE LA CHAÎNE NUMÉRIQUE DE PRODUCTION	3	8	24	22	3
ITE-PARTICIPATION AUX TRAVAUX EN COLLÈGE D'APPUI	3	10	30	27	3

Tableau 2 : inscriptions sur les stages avec informations en ligne et régulations par le réseau

La mise en contact des stagiaires et des formateurs, par le biais des outils mis en place, semble porter ses fruits. La tendance d'isolement provoquée par le système d'information du PAF s'inverse par le changement des pratiques existantes jusqu'à lors. Les formateurs ont pris conscience de l'impact de ces outils et ne considèrent plus leur utilisation comme un travail supplémentaire, mais plus comme une aide à la préparation des stages. Le travail peut désormais se préparer sur les espaces numériques de travail (ENT) bien avant le stage. En effet, nous sommes souvent confrontés à l'hétérogénéité des demandes des stagiaires. En affinant les contenus du stage et en les négociant avec les futurs stagiaires on peut faire des listes de stagiaires ayant les mêmes attentes par rapport à un stage donné. Cela peut bien sûr se faire que d'une année sur l'autre en ayant toujours l'accès aux listes de diffusion des ENT.

4.2 Résultats concernant l'utilisation des espaces de travail collaboratif

L'utilisation de ces ENT est assez révélateur des changements qui se sont opérés dans les modes de travail des formateurs. On peut observer sur les années considérées une évolution dans l'utilisation des fonctionnalités offertes. De l'utilisation simple, comme un serveur de document à l'utilisation des fonctions « ajout de commentaires » pour un travail plus coopératif sur des fichiers communs.

- Le dépôt d'annonces.

Le tableau 3, montre les périodes pendant lesquelles se font les dépôts de documents par les formateurs sur les ENT. On en distingue deux, celle de novembre à janvier et celle de mars à mai. La première concerne principalement les formations initiales, avec toute la préparation aux épreuves d'admissibilité des concours qui ont lieu en février. La seconde concerne à la fois la formation initiale, pour la préparation aux épreuves d'admission des concours qui se déroulent en juin, et la formation continue pour la majeure partie des stages qui se déroulent durant cette période.

En analysant les données, on se rend compte que sur la troisième année on a une baisse du nombre de dépôt. On pourrait alors penser à une baisse de l'activité. En fait, cela est dû à la capitalisation des informations déposées sur les ENT. Chaque année, les formateurs exploitent en plus des nouvelles données celles déjà déposées les années précédentes. Les deux premières années, il y a une forte activité de dépôt, on peut considérer que cela correspond à la création des bases documentaires, la troisième année, l'activité de dépôt peut être considérée comme une mise à jour de ces bases, avec ajouts et modifications des documents déposés.

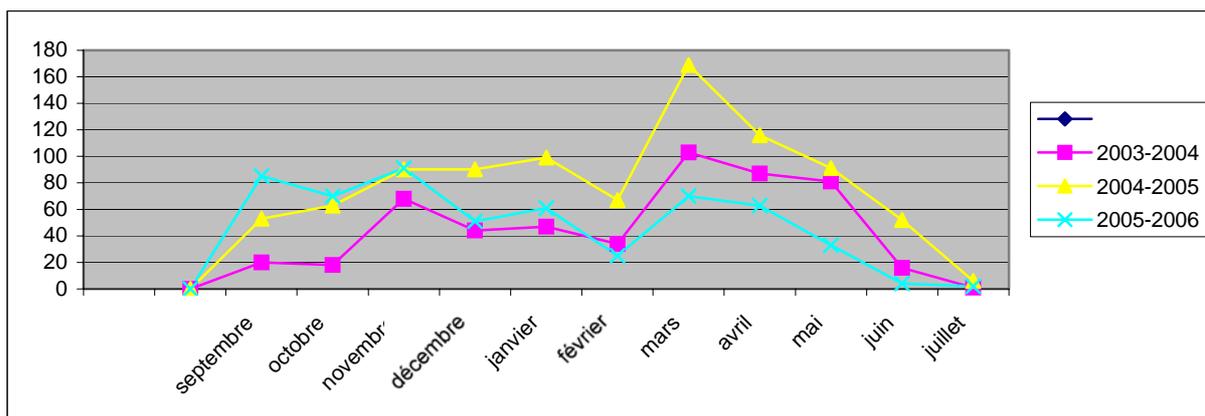


Tableau 3 : nombre de dépôt de documents par mois

- Les plages horaires d'activités sur les ENT

L'activité sur les ENT (tableau 4) est quasi-permanente, la seule plage horaire de « repos » est celle de 3h à 6h du matin. Trois pics sont à noter, celui de 7H à 13h, celui de 14h à 17h et celui de 20h à 23h.

Les données recueillies sur les travaux effectués dans ces plages horaires nous donnent des informations concernant les activités des formateurs et des stagiaires. En résumé, les dépôts des formateurs sont surtout les documents nécessaires au déroulement de la formation, document de préparation pour la séance suivante (17h à 20h), document élaboré pour la régulation de la formation (20h à 23h), document déposé pour la formation et en cours de formation (9h à 11h et 14h30 à 16h).

Pour le suivi et l'accompagnement en cours de formation et après la formation, on a des documents déposés par les formateurs sur les plages horaires de 12h à 14h, 19h à 20h, et de 22h à 03h.

Concernant les activités des stagiaires, on constate que les dépôts des travaux se font en fin de matinée (11h à 12h) et fin d'après-midi (15h30 à 16h 30), pour ce qui concerne les périodes de stage. Pour les périodes avant le stage et après le stage, on constate une activité en continue sur la journée (9h à 20h), en fonction des problèmes qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de la formation suivie.

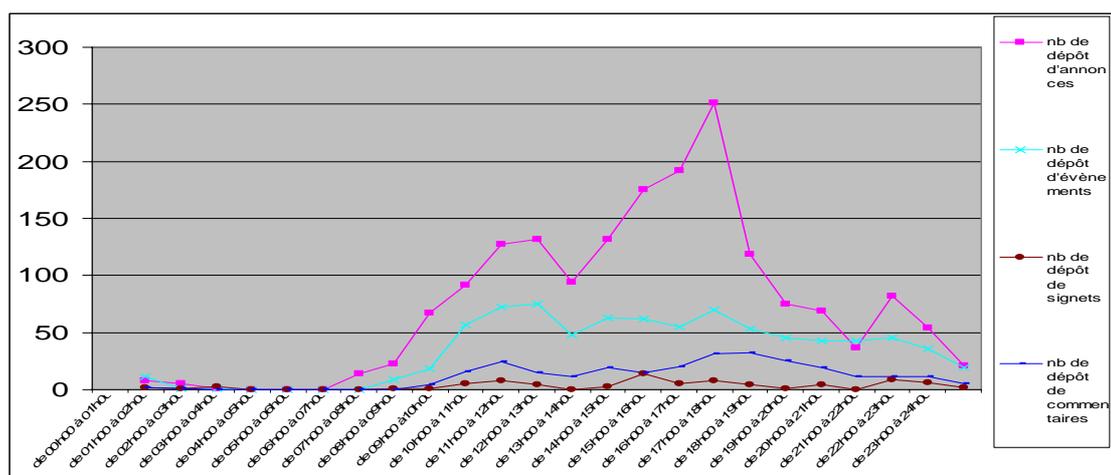


Tableau 4 : les plages horaires d'activités

- Le travail collaboratif

Pour mettre en évidence ce type de travail, j'ai analysé les données sur les activités de dépôts de commentaires associées aux dépôts de documents.

La pratique courante est de faire ce travail lors de réunion, aussi on peut constater que le travail à distance se fait plus ou moins de façon chaotique (cf. tableau 5). Cependant, avec l'évolution des charges de travail des formateurs, on voit s'opérer un changement sur les périodes à forte mobilisation de septembre à novembre et de février à mai. Malgré une habitude de travail synchrone et en présentiel, les formateurs passent à un mode de travail asynchrone et à distance lorsque les contraintes les y obligent.

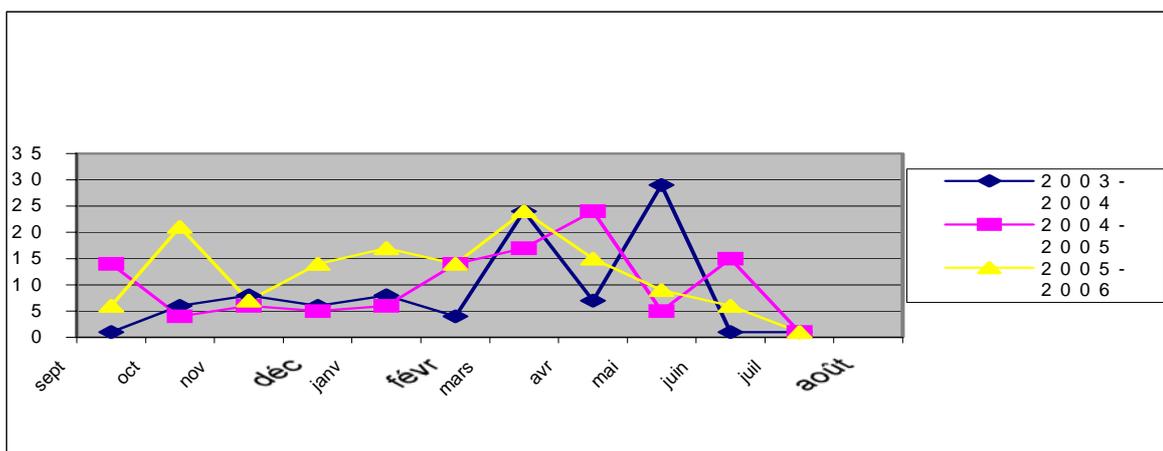


Tableau 5 : travail collaboratif

4.3 Conclusions et perspectives

L'observation conduite, suite à la mise en œuvre de ces outils, dans la formation initiale et continue des enseignants nous amène à confirmer les hypothèses suivantes :

- Le cycle du changement des « habitudes »

Un cycle de trois ans est nécessaire pour faire basculer les « habitudes », cela c'est confirmé par deux fois, la première fois lors de la mise en place des espaces de travail collaboratif, la seconde lors de la mise en place de la modalité de formation en trois temps. Une troisième en cours (la généralisation à l'ensemble des filières de formation de l'IUFM), suit le même processus et tend à confirmer cette hypothèse.

- L'administration de l'ENT

L'administration de l'ENT doit se faire par les formateurs, notamment pour permettre les créations de nouveaux espaces en fonctions des besoins et sans perte de temps, une création à la volée à partir d'outils permettant un travail de conception en « dynamique ». Les procédures d'inscription des stagiaires doivent aussi être simplifier par la mise en place de « robot » permettant de libérer du temps, pour que les formateurs se consacrent plus à la préparation de la formation.

Sur les six années de fonctionnement de l'ENT mis en place, celui-ci est passé d'une conception basée sur une structure fermée et pilotée par un seul administrateur à une structure ouverte où chaque formateur peut administrer tous les ENT qu'il peut créer et développer. Les formulaires d'inscription en ligne avec confirmation par le formateur a permis de libérer du temps et a limité les erreurs de saisies.

- La reconnaissance du travail

Une prise en compte des tâches assignées pour développer et suivre des formations « suivi à distance », comportant des périodes en présence et à distance devait être faite. Cette reconnaissance a pu se faire en formation continue. Cela a permis le développement de ce type de formation.

Les modalités de formations mises en place, sont du type « suivi à distance ». Ce type de formation est composée de une à trois journées en présence et non consécutives (en majeure partie deux journées consécutives et une autre décalée dans le temps) avec un ou deux formateurs. En parallèle, un ENT est mis en place pour permettre le suivi et l'accompagnement pendant et après la formation avec (ou non) des compléments de formation, permettant un prolongement du stage sans allongement du temps de formation en présence. En amont de la période d'inscription au stage, les ENT¹ sont utilisés pour informer les enseignants et ainsi réguler le plan de formation d'une année sur l'autre, en prenant mieux en compte les besoins au plus près du terrain.

Avec le développement des « classes virtuelles », une modalité de FAD en « synchrone » est envisagée pour le prochain plan de formation. Les objectifs sont de mettre en place d'autres formations, celles-ci permettant d'élargir notre offre et ainsi satisfaire un plus large public². De type « mixtes », celles-ci, sont prévues avec les mêmes modalités que la précédente mais en aménageant l'équivalent d'une journée à distance pendant et après le stage. Le mode « synchrone » proposé, est basé sur des rendez-vous de 30 à 60 minutes³ espacés entre les jours de formation et après la formation.

5 BIBLIOGRAPHIE

BOUGNOUX D. *Introduction aux sciences de la communication*. Nouvelle édition ; Paris : La découverte, 2001, 125 p.

CROZIER M. *La crise de l'intelligence*. Paris : InterEditions, 1995, 200 p.

JAKOBIAC F. *De l'idée au produit : Veille – R & D - Marché*. Paris : Editions d'organisation, 2005, 194 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. Formation aux TICE [en ligne]. Educnet, 2000. Disponible sur : <<http://www2.educnet.education.fr/sections/formation>> (consulté le 10.03.2007)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. Rapport du groupe de travail pour le développement des TIC dans l'Éducation Nationale [en ligne]. Educnet, 2006. Disponible sur : <<http://www.educnet.education.fr/chrge/rapport-tice-2006.pdf>>

MUCCHIELI A. *Approche systémique dans les organisations*. Paris : Armand Colin, 2004, 160 p

RANUCCI JF, - *Elaboration de contenus de formation au travers d'une plate forme de travail collaboratif*. Mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, veille et intelligence compétitive, Université Aix – Marseille III, 2001

RANUCCI J.F., GINESTIE J. et al. Espace collaboratif de travail en ligne : la formation continue des enseignants comme exemple. IN : PIOLAT A. coord. *Lire, écrire, communiquer et apprendre avec Internet*. Marseille : Editions Solal, 2006, 387-399.

RECTORAT AIX-MARSEILLE. Plan Académique de Formation. DAFIP, 2006. Disponible sur : <<http://webasp.ac-aix-marseille.fr/dafip/paf/index.asp>> (consulté le 10.03.2007)

¹ ENT créés les années précédentes et autorisés (accord des inscrits) à continuer de fonctionner .

² En référence avec les contraintes de remplacement des enseignants pendant les périodes de stage.

³ Durée optimale mise en évidence par les expérimentations conduites à ce jour par nos équipes sur l'utilisation des « classes virtuelles »